

Bretagne, Morbihan
Lorient
Bunker "KIII" Presqu'île de Keroman
rue du Commandant-L'Herminier

Bunker - casemate pour une mitrailleuse (St. 23), entrée sud-est, Bunker Keroman III (Lorient)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA56132202
Date de l'enquête initiale : 2021
Date(s) de rédaction : 2021, 2023
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : blockhaus, casemate, poste d'observation

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Réseau hydrographique : Rade de Lorient ; Ter (le)
Références cadastrales :

Historique

Ce bunker - casemate est construit sous maîtrise d'ouvrage de l'Organisation Todt à partir du deuxième semestre 1943. Probablement désarmée en mai 1945, la casemate a servi de bureau - poste de contrôle de l'entrée du bunker comme semble le suggérer la présence d'une porte vitrée de bureau à l'entrée de la chambre de combat. Dans un troisième temps, la casemate sert de débarras. En 2024, cette casemate est désaffectée.
Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()
Dates : 1943 (daté par travaux historiques)
Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (maître de l'oeuvre, attribution par travaux historiques)

Description

Cette casemate pour une mitrailleuse est implantée immédiatement contre l'entrée sud-est du bunker Keroman III. Une seconde casemate est située immédiatement au sud de l'entrée, en miroir de la première. Construite en béton armé sur un plan-type spécial, elle est dotée d'une unique chambre de combat. L'accès à la casemate se fait depuis l'extérieur par une porte blindée antigaz aux angles arrondis de type 882P7 à deux vantaux. Ce type de porte est doté de deux volets mobiles d'évacuation, eux-mêmes dotés de judas. L'entrée de la casemate est directement sous le feu de la mitrailleuse. La porte d'entrée donne sur un couloir qui dessert la chambre de combat à droite et au fond, un puits doté d'échelons, relié en sous-sol à une galerie technique passant sous les ateliers du bunker Keroman III, et au poste d'observation implanté au-dessus de l'entrée sud-est. Fortement corrodés, les échelons sont en mauvais état. Un panneau fermait à l'origine l'accès au sous-sol.

La chambre de combat

En l'état, la chambre de combat est dotée d'une porte en bois en partie vitrée, de type porte de bureau. Elle pourrait avoir remplacé une porte légère étanche. La chambre de combat est reliée à un système de ventilation : un tuyau et une bouche

de surpression à clapet à contrepoids [disparue] située près de l'embrasure. L'emplacement pour un ventilateur semble visible dans le renforcement au nord. L'emplacement pour le couchage des soldats n'est pas connu. Les murs ont conservé leurs peintures murales d'origine : blanc à la chaux et plinthe peinte en vert.

Le poste de tir

La mitrailleuse abritée dans cette casemate assurait la défense rapprochée du bunker KIII en lien avec la mitrailleuse de la casemate sud. L'embrasure permet le tir vers le sud ; celle de la casemate sud permet le tir vers l'est-nord-est (tir croisé). La chambre de tir est protégée par une plaque blindée en acier pour mitrailleuse (*Leichte Stahl - Schartenplatte für MG*) coulée dans le béton armé. Il s'agit d'une plaque modèle 422P01, d'une taille de 1,40 m x 0,75 m et 3 cm d'épaisseur pour un poids de 340 kg, avec orifice de tir rectangulaire et volet d'occultation manuelle. Grâce à un joint en feutre, l'ouverture de tir pouvait être rendue étanche en cas d'attaque au gaz. La fente d'observation, normalement accolée à l'ouverture de tir, est noyée dans le béton.

Un socle en béton armé, accolé à la plaque blindée, sert de support à un "affût de forteresse", sellette d'affût prenant la forme d'un rail à encoche [disparu], sur lequel venait se fixer le traineau coulissant de l'affût de la mitrailleuse [disparu]. Un bouclier de protection (*Schutzschild*) équipait vraisemblablement la mitrailleuse.

La chambre de combat dispose de deux cartouches sur fond vert, avec des marquages à lettrage blanc qui lui sont propres. Première cartouche : "St.", abréviation de *Stande*, abri, position en allemand, suivie du numéro de cette dernière : "23" ; "R.Nr.", abréviation de *Nummer*, numéro précédé de "R." (abréviation en rapport avec le champ de tir ?), suivi de deux numéros séparés par un tiret : "42-46".

Deuxième cartouche : "M.G.", abréviation de *Maschinengewehr*, mitrailleuse, c'est le type d'arme, ici une arme automatique, "Nr.", abréviation de *Nummer*, numéro suivi du numéro d'inventaire de cette dernière : "7697", un tiret et "08/15" qui nous renseigne sur le modèle de la mitrailleuse : un modèle 1908, modernisé en 1915.

Marquages : "St. 31 R.Nr. 42-46" et "M.G. Nr. 7697 - 08/15".

A gauche de l'embrasure, sur le mur, est peint en noir le panorama de tir de la mitrailleuse, son emplacement, deux flèches et des distances en mètres. On reconnaît : au centre, l'entrée de la rade de Lorient (à 2 100 m) : à gauche, une balise (à 600 m, le Feu Aimé près de l'Île Saint-Michel ?) et la citadelle de Port-Louis ; à droite, la Villa Margaret sur la pointe de Kernevel (1 100 m), quartier général de la *Kriegsmarine* et un bois (à 800 m).

Sur le linteau de l'embrasure, on peut également lire des inscriptions écrites à la craie blanche : "2550 D.M." ; "1080 F.M.". A l'extérieur, l'embrasure de forme rectangulaire est revêtue en bois avec un profil anti-ricochet en gradin (*Trepenscharte*). L'intérêt de ce profil est d'éviter les "coups d'embrasure" ou "effet entonnoir" ; l'intérêt du bois, en lieu et place du béton, est que les projectiles s'y fichent évitant ainsi les éclats.

Lors de tirs de nuit, la lumière intérieure devait être coupée.

L'armement : une mitrailleuse modèle 1908, modernisée en 1915

Comme l'indique l'inscription, la casemate était armée par une MG 08/15, MG étant l'abréviation de *Maschinengewehr*, mitrailleuse ; 08/15 désignant le modèle. La mitrailleuse est utilisée en position fixe sous casemate sur "affût de forteresse" ; affût et montage de la mitrailleuse ne sont pas spécifiés.

Entrée en service en 1915 et introduite dans les unités à partir de 1917, la MG 08/15, est une évolution de la MG 08. Plus légère de 40 kg que le modèle 1908 et surtout plus mobile, cette version pèse néanmoins près de 18 kg.

Cette arme automatique tire en rafale des projectiles d'un calibre de 7,92 mm à 840 m/s, à une cadence de 400 à 500 coups par minute (la cadence est réglable), pour une portée pratique de 400 m (c'est la distance maximale d'emploi réaliste). Compte-tenu de sa cadence de tir extrêmement rapide et de l'échauffement du tube, le refroidissement du canon se fait par eau. Son approvisionnement se fait par des bandes en toile de 50, 100 et 250 coups ou par un chargeur de 50 coups.

Un équipage estimé à trois soldats

L'équipage de cette casemate pour une mitrailleuse était vraisemblablement de trois soldats soit, un soldat au maniement de l'arme, les deux autres à l'approvisionnement en munition. Aucune fixation de couchettes tubulaires n'est conservée.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté, bon état, menacé

Décor

Techniques : peinture

Précision sur les représentations :

Peintures murales, marquages et panorama de tir avec distances.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus, casemate, poste d'observation

Statut de la propriété : propriété de la région (édifice appartenant à la Région Bretagne.)

Une casemate dans un exceptionnel état de conservation, mais très encombrée

Cette casemate dotée d'une unique chambre de combat pour mitrailleuse est quasiment restée intacte depuis mai 1945. Elle abrite notamment une porte blindée (visible de l'extérieur), un poste de tir avec plaque blindée et des éléments du système de ventilation. Les peintures murales, marquages et panorama de tir avec distances qu'elle recèle sont dans un exceptionnel état de fraîcheur. La chambre de combat est cependant fortement encombrée par divers matériels et déchets. Accessible depuis l'extérieur du bunker Keroman III, la porte blindée est fermée par un cadenas. A l'intérieur, au fond du couloir d'entrée, le puits de communication vers le sous-sol et l'observatoire, dont les échelons sont fortement corrodés, présente un réel danger.

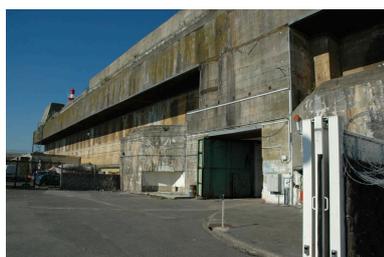
Cette casemate a été étudiée et photographiée le 5 décembre 2023. Ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été finalisé en février 2024 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires](#).

Références documentaires

Bibliographie

- **Le Mur de l'Atlantique en Bretagne. 1944-1994 [1994]**
ANDERSEN BO, Patrick. **Le Mur de l'Atlantique en Bretagne. 1944-1994**. Rennes : éditions Ouest-France, Edilarge, 1994, 126 p., ISBN 2-7373-1291-4.
p. 77
- **U-Boote ! Lorient. Septembre 1943 - Mai 1945, dernières missions jusqu'à la Libération**
BRAEUER, Luc. **U-Boote ! Lorient. Septembre 1943 - Mai 1945, dernières missions jusqu'à la Libération**. Le Pouliguen : Luc Braeuer, auteur-éditeur, Liv Éditions. 2015. 169 p. ISBN 978--2-84497-345-0.

Illustrations



Vue de l'entrée sud-est du bunker KIII flanquée de deux casemates pour mitrailleuse et surmontée d'une casemate (2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20055603566NUCA



Vue de l'entrée : porte blindée à deux vantaux (2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20055603567NUCA



Vue de l'entrée : porte blindée à deux vantaux (fermée)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20235600102NUCA



Vue de l'entrée : porte blindée à deux vantaux (ouverte)
 Phot. Bègne Bernard
 IVR53_20235600731NUCA



Vue de la chambre de combat : support d'affût de la mitrailleuse et créneau blindé. Au-dessus du poste de tir, cartouches avec marquage. A gauche, panorama et instruction de tir. A droite, tuyau du système de ventilation
 Phot. Bègne Bernard
 IVR53_20235600719NUCA



Vue de la chambre de combat : support d'affût de la mitrailleuse et créneau blindé. Au-dessus du poste de tir, deux cartouches avec marquage. A droite, tuyau du système de ventilation (le clapet de surpression a disparu)
 Phot. Bègne Bernard
 IVR53_20235600720NUCA



Vue de la chambre de combat : support d'affût de la mitrailleuse et créneau blindé. Au-dessus du poste de tir, deux cartouches avec marquage. A droite, tuyau du système de ventilation (le clapet de surpression a disparu)
 Phot. Bègne Bernard
 IVR53_20235600722NUCA



Vue de la chambre de combat : l'un des deux cartouches avec marquage. On peut lire : St. 23 R.Nr. 42-46
 Phot. Bègne Bernard
 IVR53_20235600725NUCA



Vue de la chambre de combat : l'un des deux cartouches avec marquage. On peut lire : M.G. Nr. 7697 - 8/15
 Phot. Bègne Bernard
 IVR53_20235600726NUCA



Vue de la chambre de combat : linteau du poste de tir et tuyau du système de ventilation (le clapet de surpression a disparu). On peut lire l'inscription écrite à la craie : 2550 D.M ; 1080 F.M
 Phot. Bègne Bernard



Vue de la chambre de combat : panorama et instruction de tir avec les distances en mètres. On reconnaît l'entrée de la rade de Lorient : à gauche, la citadelle de Port-Louis et à droite, la Villa de Kernevel
 Phot. Bègne Bernard



Vue de la chambre de combat : détail du panorama et instruction de tir avec les distances en mètres
 Phot. Bègne Bernard
 IVR53_20235600724NUCA

IVR53_20235600727NUCA



Vue de la chambre de combat :
à gauche, l'accès ; au centre,
le mur faisant face au poste de
tir ; à gauche, l'emplacement du
système de ventilation (non visible)

Phot. Bègne Bernard

IVR53_20235600721NUCA

IVR53_20235600723NUCA



Vue de la chambre de combat :
face à l'entrée, emplacement
du système de ventilation

Phot. Bègne Bernard

IVR53_20235600728NUCA



Vue du puits vertical : doté
d'échelons, il permet à la fois l'accès
à la casemate aménagée au-dessus de
la porte sud-est du bunker KIII et à
la galerie technique du bunker KIII

Phot. Bègne Bernard

IVR53_20235600729NUCA



Vue du puits vertical en contre-
plongée : doté d'échelons, il
permet l'accès à la casemate
aménagée au-dessus de la
porte sud-est du bunker KIII

Phot. Bègne Bernard

IVR53_20235600730NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Bunker Keroman III dit KIII (Lorient) (IA56132197) Bretagne, Morbihan, Lorient, Presqu'île de Keroman, rue du Commandant-L'Herminier, rue Ingenieur Romazotti

Bunker - casemate pour une mitrailleuse (St. 22), entrée sud-est, Bunker Keroman III (Lorient) (IA56132203) Bretagne, Morbihan, Lorient, Bunker "KIII" Presqu'île de Keroman, rue du Commandant-L'Herminier

Bunker - casemate pour quatre mitrailleuses (St. 36-39), angle ouest, Bunker Keroman III (Lorient) (IA56132200) Bretagne, Morbihan, Lorient, Bunker KIII Presqu'île de Keroman, rue du Commandant-L'Herminier

Bunker - casemate pour trois mitrailleuses (St. 31-33), angle nord, Bunker Keroman III (Lorient) (IA56132204) Bretagne, Morbihan, Lorient, Bunker KIII Presqu'île de Keroman, rue du Commandant-L'Herminier

Bunker - casemate pour un canon de 8,8 cm et deux mitrailleuses (St. ?) puis local à essence et magasin, angle sud, Bunker Keroman III (Lorient) (IA56132199) Bretagne, Morbihan, Lorient, Bunker "KIII" Presqu'île de Keroman, rue du Commandant-L'Herminier

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Vue de l'entrée sud-est du bunker KIII flanquée de deux casemates pour mitrailleuse et surmontée d'une casemate (2005)

IVR53_20055603566NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



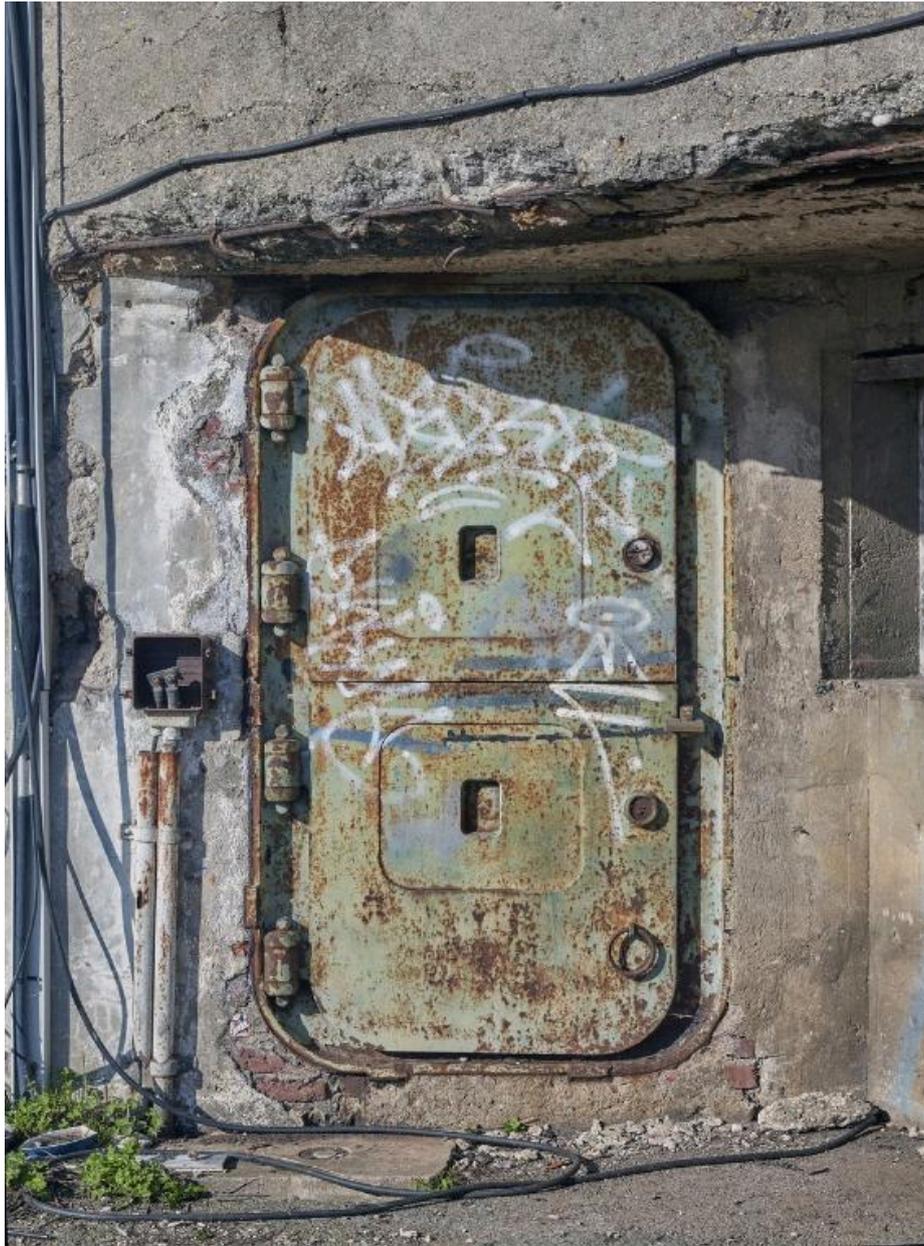
Vue de l'entrée : porte blindée à deux vantaux (2005)

IVR53_20055603567NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



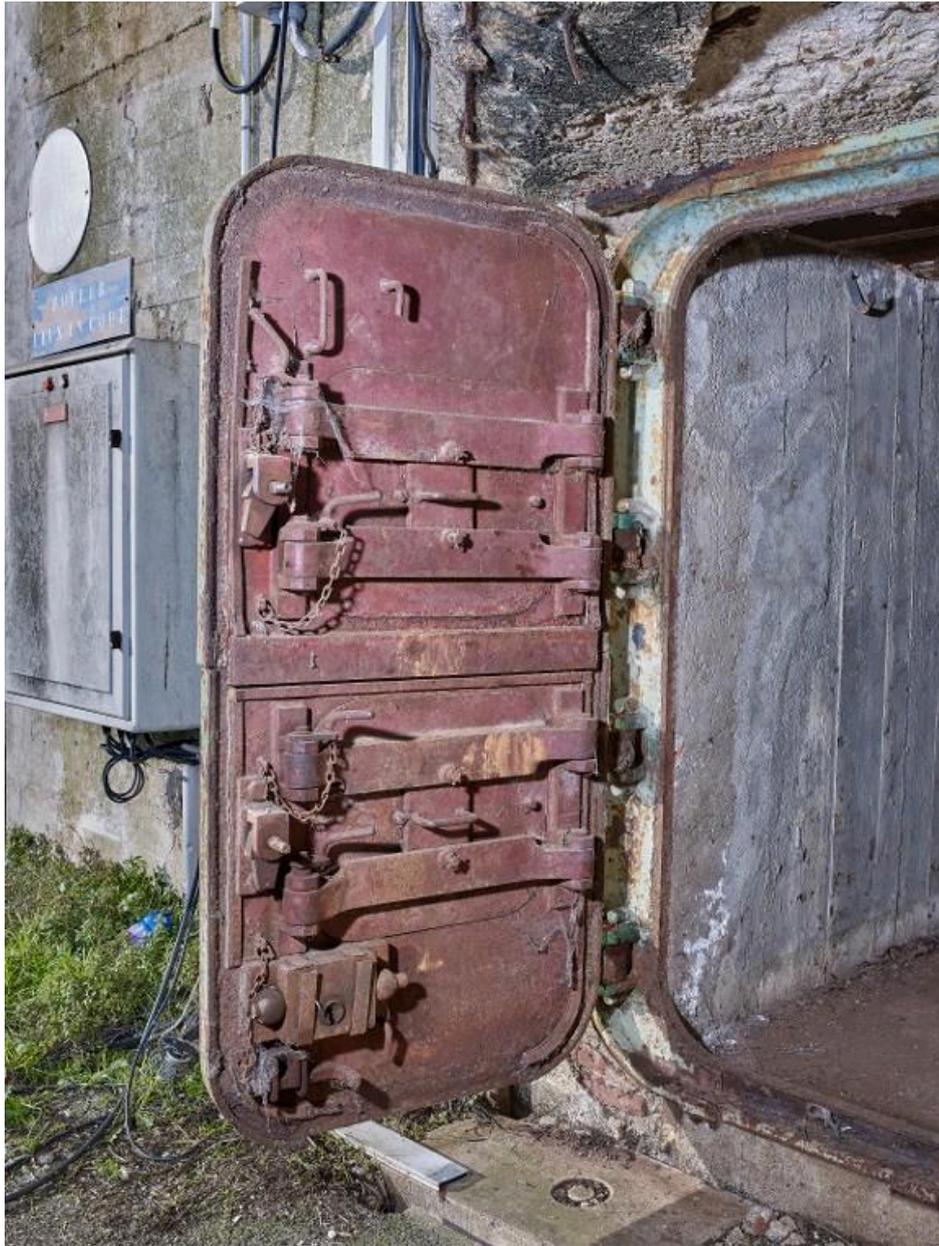
Vue de l'entrée : porte blindée à deux vantaux (fermée)

IVR53_20235600102NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée : porte blindée à deux vantaux (ouverte)

IVR53_20235600731NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de combat : support d'affût de la mitrailleuse et créneau blindé. Au-dessus du poste de tir, cartouches avec marquage. A gauche, panorama et instruction de tir. A droite, tuyau du système de ventilation

IVR53_20235600719NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de combat : support d'affût de la mitrailleuse et créneau blindé. Au-dessus du poste de tir, deux cartouches avec marquage. A droite, tuyau du système de ventilation (le clapet de surpression a disparu)

IVR53_20235600720NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de combat : support d'affût de la mitrailleuse et créneau blindé. Au-dessus du poste de tir, deux cartouches avec marquage. A droite, tuyau du système de ventilation (le clapet de surpression a disparu)

IVR53_20235600722NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de combat : l'un des deux cartouches avec marquage. On peut lire : St. 23 R.Nr. 42-46

IVR53_20235600725NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de combat : l'un des deux cartouches avec marquage. On peut lire : M.G. Nr. 7697 - 8/15

IVR53_20235600726NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de combat : linteau du poste de tir et tuyau du système de ventilation (le clapet de surpression a disparu). On peut lire l'inscription écrite à la craie : 2550 D.M ; 1080 F.M

IVR53_20235600727NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de combat : panorama et instruction de tir avec les distances en mètres. On reconnaît l'entrée de la rade de Lorient : à gauche, la citadelle de Port-Louis et à droite, la Villa de Kernevel

IVR53_20235600723NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de combat : détail du panorama et instruction de tir avec les distances en mètres

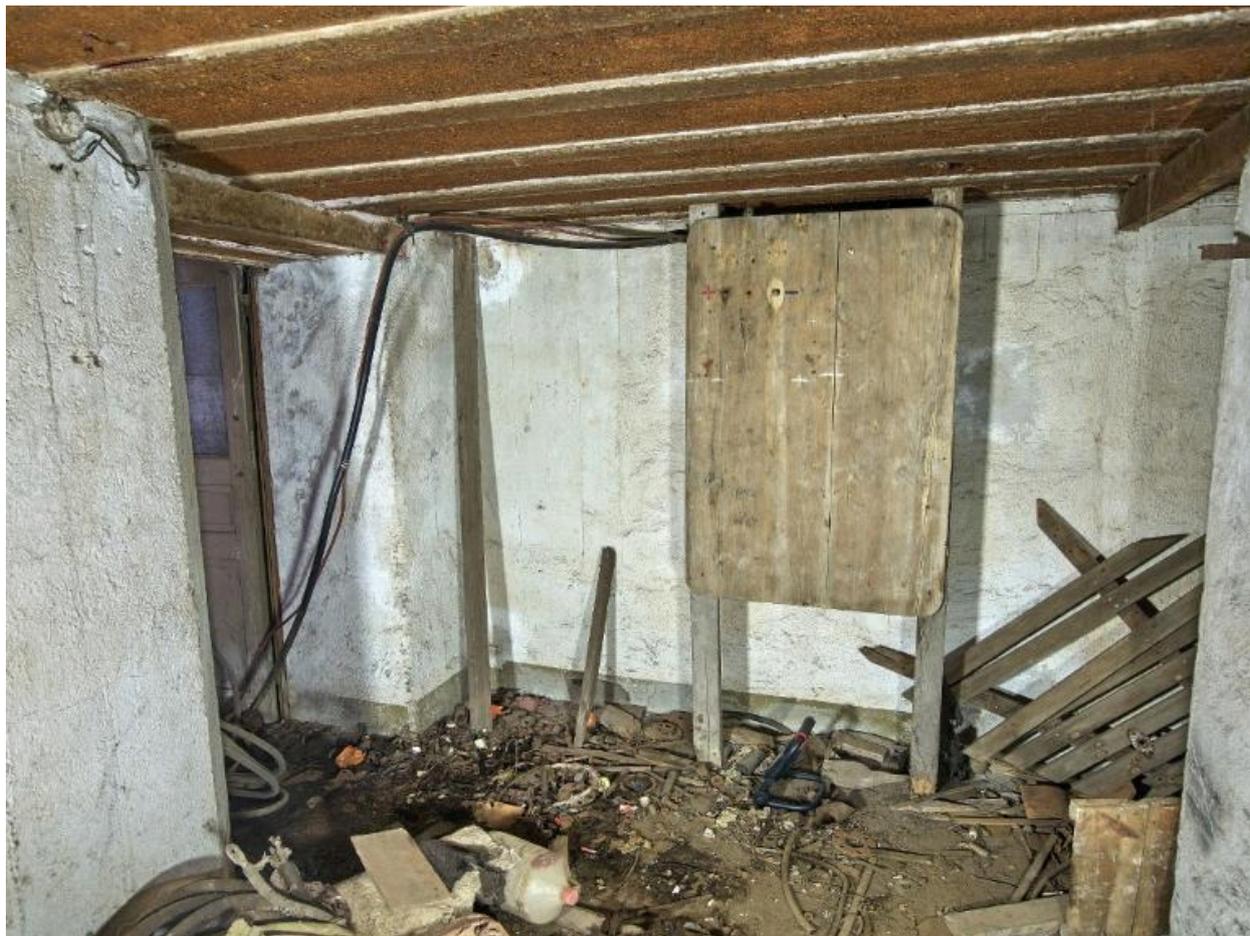
IVR53_20235600724NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de combat : à gauche, l'accès ; au centre, le mur faisant face au poste de tir ; à gauche, l'emplacement du système de ventilation (non visible)

IVR53_20235600721NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de combat : face à l'entrée, emplacement du système de ventilation

IVR53_20235600728NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du puits vertical : doté d'échelons, il permet à la fois l'accès à la casemate aménagée au-dessus de la porte sud-est du bunker KIII et à la galerie technique du bunker KIII

IVR53_20235600729NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du puits vertical en contre-plongée : doté d'échelons, il permet l'accès à la casemate aménagée au-dessus de la porte sud-est du bunker KIII

IVR53_20235600730NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation